

Le Bureau de santé de Peel offre des séances de vaccination systématique dans les écoles et les cliniques communautaires aux élèves de la 7^e année et des années supérieures. Les élèves peuvent recevoir les vaccins **contre la méningococcie (Men-C-ACYW-135), l'hépatite B (HB) et le virus du papillome humain (VPH-9)**.

Le vaccin Men-C-ACYW-135 est obligatoire pour fréquenter une école en Ontario. Quant aux vaccins HB et VPH-9, ils sont facultatifs pour les élèves, mais fortement recommandés.

Tous ces vaccins sont offerts gratuitement aux élèves. Certains vaccins sont financés par le secteur public pendant une durée limitée et les élèves pourraient y être admissibles jusqu'à un certain âge seulement. Les élèves qui n'ont pas de carte Santé peuvent se faire vacciner. Le consentement signé est valide pendant la série complète de vaccination. Le consentement peut être retiré à tout moment.

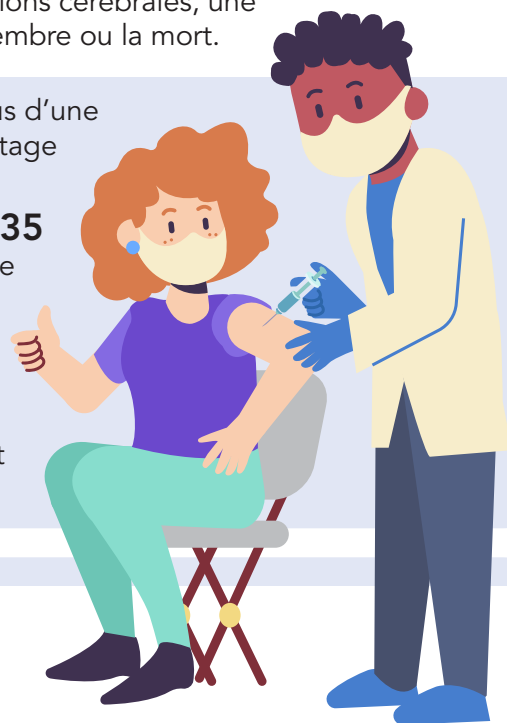


La méningococcie est une infection habituellement causée par cinq différents groupes de bactéries qui infectent le sang ou le liquide entourant le cerveau et la moelle épinière. Bien qu'il s'agisse d'une maladie rare, les symptômes peuvent s'aggraver très rapidement et mettre la vie en danger. Les complications de la maladie peuvent entraîner des lésions cérébrales, une perte auditive permanente, des convulsions, l'amputation d'un membre ou la mort.

Elle se transmet par le contact direct avec la salive ou le mucus d'une personne infectée, ce qui peut se produire par les baisers ou le partage de boissons, d'ustensiles ou de brosses à dents, entre autres.

Le vaccin contre la méningococcie Men-C-ACYW-135 (Nimenrix®, Menactra®, Menveo™) offre une protection contre quatre groupes de bactéries qui causent l'infection. Il est sûr, et efficace dans 80 à 85 % des cas.

En Ontario, il faut avoir reçu une dose du vaccin pour fréquenter une école, à moins d'avoir une exemption valide. Ce vaccin est recommandé pour tous les adolescents, même s'ils se sont déjà fait vacciner durant la petite enfance.



L'hépatite B est une infection virale très contagieuse qui s'attaque au foie et qui peut causer une maladie du foie ou le cancer du foie. On ne peut pas guérir l'hépatite B. Dans la plupart des cas, les gens s'en remettent, mais certaines personnes demeurent infectées et portent le virus le reste de leur vie.

Elle se transmet par le contact direct avec le sang ou les liquides corporels d'une personne infectée, même si cette dernière n'a pas l'air malade ou ne se sent pas malade. L'infection peut se propager par le partage de rasoirs, d'aiguilles ou de brosses à dents, ainsi que durant des rapports sexuels non protégés et par des instruments de tatouage et d'esthétique non stérilisés.

Le vaccin contre l'hépatite B (Recombivax HB® ou Engerix®-B) est sûr, et efficace dans plus de 95 % des cas lorsque toutes les doses sont administrées.

Les élèves de 11 à 15 ans doivent recevoir deux doses administrées à un intervalle de quatre à six mois. Les élèves dont le système immunitaire est affaibli, ou ceux de 16 ans ou plus auront besoin d'une troisième dose.

Le virus du papillome humain (VPH) est un virus très courant qui peut causer le cancer de la bouche, de la tête et du cou, du col de l'utérus et des parties génitales. Dans bien des cas, la personne infectée ne le sait pas et n'a aucun symptôme. Par conséquent, le virus peut être transmis aux autres sans le savoir. Le virus ne se guérit pas. Au Canada, on estime que sans la vaccination, trois personnes sur quatre qui sont sexuellement actives contracteront le VPH au cours de leur vie.

Il se transmet par le contact peau à peau entre les parties génitales lors de rapports sexuels. La meilleure façon de prévenir l'infection au VPH, c'est de se faire vacciner avant d'avoir ses premiers rapports sexuels.

Le vaccin VPH-9 (Gardasil®-9) est sûr, et efficace dans plus de 95 % des cas lorsque toutes les doses sont administrées. Il offre une protection contre sept types du virus qui peuvent causer le cancer et deux types qui peuvent causer des verrues génitales.

Les élèves de moins de 15 ans doivent recevoir deux doses administrées à un intervalle de six mois. Les élèves dont le système immunitaire est affaibli, ou ceux de 15 ans ou plus auront besoin d'une troisième dose.

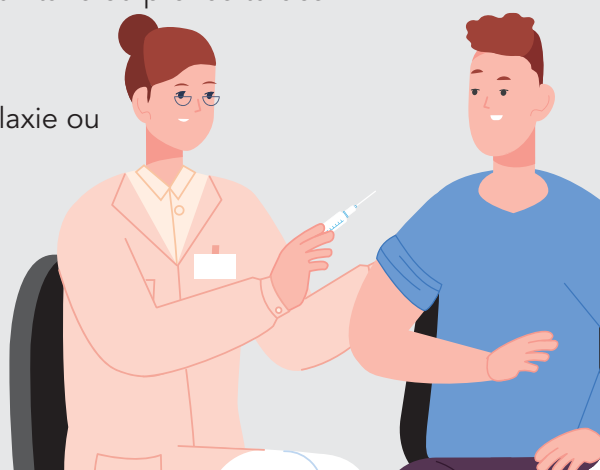
À quoi vous attendre le jour de la vaccination

On posera les questions ci-dessous à l'élève concernant ses antécédents médicaux

- As-tu une condition médicale sérieuse?
- As-tu une condition médicale qui affaiblit ton système immunitaire ou prends-tu des immunosuppresseurs?
- As-tu des allergies connues?
- As-tu déjà eu une réaction grave à un vaccin (p. ex. anaphylaxie ou éruption cutanée)?
- As-tu déjà perdu connaissance après avoir reçu un vaccin?

La plupart des gens n'éprouvent aucune difficulté après s'être fait vacciner. Certains peuvent avoir mal au bras ou une rougeur, une enflure ou des démangeaisons au point d'injection.

Autres effets possibles : fatigue, mal de tête, étourdissements, évanouissement, nausées et fièvre légère.



Quand appeler votre médecin

- Les réactions allergiques graves après l'administration d'un vaccin sont très rares et pourraient inclure une difficulté à respirer, une enflure du visage ou de la bouche, de l'urticaire, des convulsions ou une fièvre de plus de 40 °C.
- En cas d'urgence médicale, composez le 911.
- Signalez les réactions qui pourraient être liées au vaccin à votre médecin et au Bureau de santé de Peel au 905 799-7700 ou au 905 584-2216 (Caledon).

Pour en savoir plus, pour consulter ou mettre à jour les dossiers d'immunisation en ligne ou pour réimprimer le formulaire de consentement, visitez le site Web peelregion.ca/immunize ou appelez le Bureau de santé de Peel au **905-799-7700** ou au 905 584-2216 (Caledon).

